

# Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes





Secrétariat des conférences  
intergouvernementales  
canadiennes

## Rapport aux gouvernements 2008 - 2009

- 3** PRÉFACE
- 5** MESSAGE DU SECRÉTAIRE
- 7** CONFÉRENCES
- 10** SERVICES D'INFORMATION
- 13** SERVICES INTÉGRÉS
- 16** DIRIGEANTS DU SCIC

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve quatorze armoiries officielles en commençant par celles du Canada au sommet suivies, de gauche à droite, de celles des provinces et des territoires par ordre d'adhésion à la Confédération. Elles sont disposées autour du logo du SCIC, qui évoque les gouvernements prenant place à une table de conférence.

[WWW.SCICS.GC.CA](http://WWW.SCICS.GC.CA)



**Sources mixtes**

Groupe de produits issu de forêts bien  
gérées et d'autres sources contrôlées  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SGS-COC-3022  
© 1996 Forest Stewardship Council

La conférence intergouvernementale multilatérale est un élément important du fédéralisme canadien. Il s'agit d'un instrument clé de consultation, de coordination et de négociation entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les gouvernements territoriaux.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé aux termes d'un accord conclu à la Conférence des Premiers ministres de mai 1973. Il assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, le SCIC offre ses services à d'autres réunions de premiers ministres, telles la Conférence des premiers ministres de l'Ouest et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

L'essentiel du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Ces services sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC fournit des services de conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale et dans toutes les régions du Canada.

Le Secrétariat étant un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme tout en créant, au sein du Secrétariat, un climat particulier de coopération qui se traduit par la grande qualité des services fournis à ses clients.

Outre le fait qu'il permet à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité et de réaliser des économies d'échelle de plus en plus intéressants, le Secrétariat offre également les avantages habituels de confidentialité, de continuité, de neutralité et de compétence générale dans la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.





Photo : Couvrette/Ottawa



Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a célébré au cours de l'année son 35<sup>e</sup> anniversaire. Depuis toutes ces années, nous appuyons de nos services les conférences intergouvernementales de haut niveau au Canada. Nous avons accompagné et soutenu les premiers ministres, les ministres et les sous-ministres aux quatre coins de notre vaste pays, et nous continuerons de le faire avec fierté et dynamisme. Au cours de l'exercice 2008-2009, le SCIC a fourni ses services à 70 rencontres de haut niveau.

L'exercice 2008-2009 a toutefois été loin d'être typique pour les gouvernements. Le déclenchement hâtif d'une élection fédérale, la tenue de plusieurs scrutins dans les provinces et les territoires, la crise économique mondiale et l'environnement politique à Ottawa ont tous entraîné de nombreuses révisions aux plans et stratégies des gouvernements. Par conséquent, le nombre total de réunions soutenues

par le SCIC au cours de la période couverte par le présent rapport est beaucoup moindre que la moyenne des cinq années précédentes, qui est de 100 rencontres par année. En fait, 12 conférences prévues à l'automne 2008 ont été reportées ou annulées en raison de l'élection fédérale.

L'offre constante de produits de haute qualité à nos clients reste une de nos grandes priorités. En mai 2008, le Secrétariat a lancé le Plan de mise en œuvre du projet de modernisation, élément majeur de notre examen stratégique, afin d'apporter une série d'améliorations à notre environnement de travail, et de moderniser la gestion de nos ressources humaines et de nos principaux processus opérationnels. Dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat a commencé, à l'automne 2008, à sonder l'opinion des délégués et des planificateurs des conférences sur certains de ses services. Ce sondage a révélé que nos clients sont très satisfaits des services du SCIC.

Comme je l'ai souvent dit, le Secrétariat n'a pas de plus grand atout que son personnel. Si nous avons réussi à organiser plus de 3000 conférences pendant nos 35 ans d'activité, c'est grâce au dévouement, à la diligence, au professionnalisme et aux grands efforts de nos employés. J'en suis convaincu : cette fière tradition se perpétuera pendant de nombreuses années encore.

A handwritten signature in blue ink that reads "André M. McArdle". The signature is fluid and cursive.

André M. McArdle  
Secrétaire, Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes  
Ottawa, août 2009



# Conférences

Au cours de l'exercice 2008-2009, le SCIC a fourni ses services à 70 réunions intergouvernementales aux niveaux des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres. Il s'agit d'une baisse considérable du nombre de conférences par rapport aux années précédentes, mais il faut se rappeler que le SCIC n'a pas d'influence sur le nombre de conférences qu'on lui demande d'organiser au cours d'une année donnée. Or, comme l'exercice 2008-2009 a été loin d'être typique pour les gouvernements, vu le déclenchement hâtif de l'élection fédérale, la crise économique mondiale et l'environnement politique à Ottawa, le SCIC a été appelé continuellement à faire preuve d'une grande souplesse, les réunions étant parfois reportées, annulées ou déplacées – souvent à très court préavis.

Cela dit, le SCIC a fourni en 2008-2009 ses services à un nombre accru de réunions au niveau des premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux :

- ♦ Conférence des premiers ministres de l'Ouest 2008  
*du 28 au 30 mai, Prince Albert (Saskatchewan)*
- ♦ Sommet national des femmes autochtones 2008  
*les 30 et 31 juillet, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)*
- ♦ 32e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GN-A/PMEC)  
*les 15 et 16 septembre, Bar Harbor (Maine)*
- ♦ Conférence des premiers ministres  
*le 10 novembre, Ottawa (Ontario)*
- ♦ Réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux  
*le 15 janvier, Ottawa (Ontario)*
- ♦ Conférence des premiers ministres  
*le 16 janvier, Ottawa (Ontario)*



Photo : SCIC

*Conférence de 2008 des premiers ministres de l'Ouest canadien  
Prince Albert (Saskatchewan)  
du 28 au 30 mai 2008*

Le SCIC a également fourni son soutien à 26 conférences ministérielles et à 38 réunions de sous-ministres.

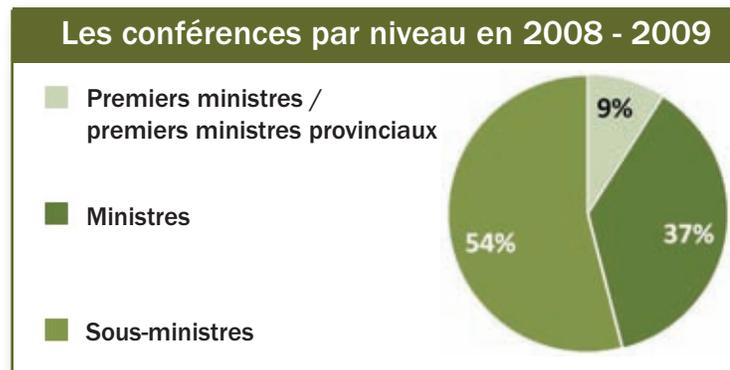


Photo: Centre de conférences du gouvernement - Ottawa

*Réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux,  
Ottawa (Ontario)  
Le 15 janvier 2009*



Photo: SCIC

*Réunion des premiers ministres  
Ottawa (Ontario)  
le 16 janvier 2009*

# Conférences

Le SCIC a franchi un autre jalon à la conférence de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics (ANTCP) tenue à Toronto du 27 au 29 octobre 2008 – c'était la 3000e conférence que nous organisons! Une photo de groupe des participants et de certains de nos employés a été prise pour commémorer l'événement.

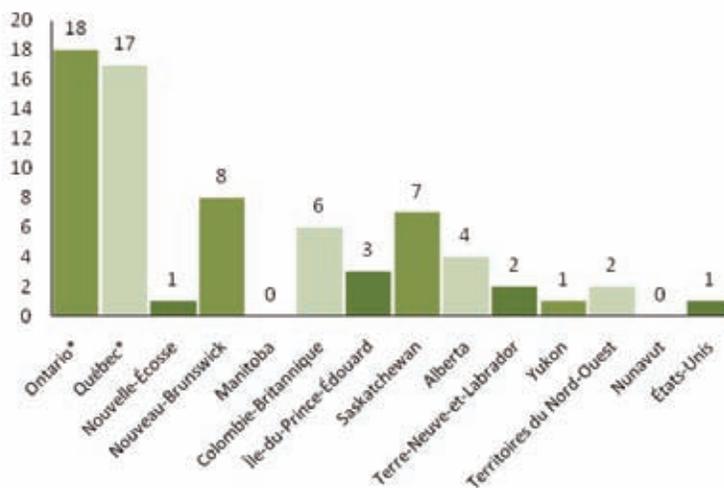
Chaque conférence est unique, et offre l'occasion au SCIC de se développer et d'acquérir de nouvelles expériences et connaissances. Les sondages menés auprès de nos clients au cours de l'année nous ont apporté une rétroaction précieuse. Le SCIC est fier que celle-ci ait été généralement positive : votre confiance nous honore, et nous continuerons de nous efforcer de dépasser vos attentes.



Photo : Association nationale de tuteurs et de curateurs publics (ANTCP)

Conférence de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics (ANTCP)  
Toronto (Ontario) - du 27 au 29 octobre 2008

## Conférences desservies par le SCIC en 2008-2009 - ventilation par lieu



\* Conférences ayant eu lieu dans la Région de la capitale nationale (Ontario 8 et Québec 2)

Au plan régional, en 2008-2009, le SCIC a fourni ses services à 17 réunions dans l'Ouest du Canada (25 % du total), 14 réunions dans le Canada atlantique (20 %), 18 et 17 conférences (50 %) en Ontario et au Québec respectivement (y compris la région de la capitale nationale), 3 réunions dans les territoires (4 %) et 1 réunion dans les États-Unis (1 %).

## Les conférences desservies par le SCIC (de 1973 à nos jours)



## Conférences desservies par le SCIC - Du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009

Secteur	Premiers ministres	Ministres F-T	Sous-ministres F-T	Ministres FPT	Sous-ministres FPT	Premiers ministres provinciaux	Ministres P-T	Sous-ministres P-T	Total
Agriculture				3			1		4
Citoyenneté et Immigration					2				2
Éducation (y compris le Sommet sur l'éducation des Autochtones)							3	2	5
Protection civile					1			1	2
Environnement				1	1				2
Finances (y compris la Conférence intergouvernementale annuelle sur le budget)					1				1
Pêches (y compris l'aquaculture)				1	3				4
Santé				1	2		1	2	6
Patrimoine (y compris la francophonie)					1		2	1	4
Habitation							1		1
Ressources humaines et services sociaux (y compris le travail, les ministres du marché du travail et la législation ouvrière)				1	3				4
Affaires intergouvernementales (y compris les premiers ministres, les premiers ministres de l'Ouest, et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada)	2				1	2			5
Justice (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef, les tuteurs et curateurs publics)				1	2		1	4	8
Administrations locales							1		1
Affaires autochtones	1								1
Ressources naturelles (y compris l'énergie et les mines)				2	1				3
Développement du Nord				1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissaires de la fonction publique)					2				2
Sports et loisirs				1	3		1	1	6
Condition féminine (y compris le Sommet des femmes autochtones)					1	1			2
Commerce (y compris le commerce intérieur)				2					2
Transports				1	3				4
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>70</b>

# Services d'information

Les Services d'information fournissent les stratégies, politiques, infrastructures, outils et employés nécessaires à l'utilisation efficace par le SCIC de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI/IT).

Les Services d'information offrent aussi du soutien opérationnel à la gestion des renseignements et aux communications, et fournissent de l'information sur le développement de nouveaux produits, ainsi que des services de réseau local et d'aide informatique.

## Gestion de l'information

La fonction principale de la Gestion de l'information consiste à gérer la documentation (imprimée et électronique) et le matériel connexe (audio et visuel) émanant des nombreuses conférences que sert le SCIC. Ce service est également chargé de gérer tous les documents consignés liés à l'administration et au fonctionnement de l'organisation.

La Gestion de l'information est la principale responsable de ces tâches, mais tous les employés du Secrétariat jouent un rôle dans la protection des biens intellectuels de l'organisme. La Gestion de l'information est chargée de tous les aspects de ce domaine au SCIC, ainsi que d'élaborer, en matière de GI, les politiques, les directives, les normes, les procédures et les pratiques exemplaires. Elle est également le centre d'expertise pour toutes les activités de conservation et de déclassement des documents du Secrétariat, et dirige la mise au point des solutions techniques de GI.

Au cours de l'année écoulée, la GI a continué de jouer un rôle dans le Projet de modernisation du SCIC : elle a dirigé l'initiative de modernisation du fonds de renseignements du Secrétariat.

## Archives

Les archives du SCIC constituent une collection unique de documents qui couvrent pratiquement tous les secteurs ayant fait l'objet de conférences intergouvernementales depuis 1973.

Les archives sont composées des documents déposés par les délégations aux conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales.

Le matériel élaboré par le Secrétariat au nom du président ou des coprésidents (p. ex., l'ordre du jour final, la liste des délégués, etc.) est également versé aux archives, qui renferment ainsi une documentation complète sur chaque conférence soutenue par le Secrétariat. Peuvent également être conservés d'autres documents de référence sur les réunions intergouvernementales, comme les enregistrements audiovisuels des discussions publiques des premiers ministres, ainsi que des images et photos numériques.

Il importe de signaler que le Secrétariat n'est que le dépositaire de ces documents qui demeurent la propriété légale des gouvernements qui les lui ont confiés.

Ces archives sont destinées d'abord et avant tout à l'usage des gouvernements, mais le grand public peut, sur demande, avoir accès aux documents non classifiés et les consulter sur le site Web du Secrétariat.

### Nombre de documents de conférences dans les archives au 31 mars 2009

Fédéraux-provinciaux-territoriaux	30 099
Fédéraux-territoriaux	54
Provinciaux-territoriaux	12 743
<b>Total</b>	<b>42 896</b>

Le SCIC produit également plusieurs publications sur l'histoire des conférences intergouvernementales de haut niveau, dont un survol des conférences des premiers ministres de 1906 à 2004, et des conférences des premiers ministres provinciaux de 1887 à 2002.

En 2008-2009, 1 148 nouveaux documents ont été versés aux archives.

Nombre de nouveaux documents de conférences versés aux archives en 2008 - 2009			
Nature des conférences	Nature et nombre des documents		
	Classifiés	Non classifiés	Total
<b>Fédérales-provinciales-territoriales</b>			
Premiers ministres	11	3	14
Ministres	277	25	302
Sous-ministres	443	6	449
<i>Sous-total</i>	<i>731</i>	<i>34</i>	<i>765</i>
<b>Fédérales-territoriales</b>			
Ministres	0	0	0
Sous-ministres	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Provinciales-territoriales</b>			
Premiers ministres	21	41	62
Ministres	131	21	152
Sous-ministres	167	2	169
<i>Sous-total</i>	<i>319</i>	<i>64</i>	<i>383</i>
<b>Nombre total de nouveaux documents</b>	<b>1 050</b>	<b>98</b>	<b>1 148</b>

## Demandes de documents se rapportant aux conférences

En 2008-2009, nous avons continué de recevoir de la part d'une multitude de groupes et de personnes des demandes pour des documents relatifs aux conférences.

En plus de ces demandes individuelles, nous avons reçu des demandes d'avis de mise à jour de notre site Web de la part de plus de 600 clients, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Nous avons ainsi répondu aux demandes de documents et d'information d'un grand nombre d'intervenants : responsables des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, gouvernements étrangers, journalistes, universitaires et membres du grand public.

# Services d'information

## Communications

Le site Web du Secrétariat demeure une source de renseignements utile pour les gouvernements, les universités et le grand public. Du fait de sa simplicité, il est facile à consulter et les utilisateurs peuvent trouver facilement les renseignements voulus.

Vous découvrirez sur notre site une foule d'informations sur le SCIC et sur les conférences que nous desservons, dont les communiqués découlant des conférences intergouvernementales, que nous affichons peu de temps après la fin de ces dernières.

## Technologie de l'information

La Technologie de l'information (TI) fournit du soutien de première ligne aux utilisateurs finaux des ordinateurs, serveurs de réseau et systèmes du Secrétariat, dont Internet. Elle est également chargée de maintenir en place une infrastructure stable et fiable de télécommunication par réseau et de transmission des données, ce qu'elle fait par l'exploitation quotidienne du réseau, l'achat de logiciels commerciaux et la protection de la sécurité informatique

La Technologie de l'information élabore aussi, en matière de TI, les politiques, directives, procédures et pratiques exemplaires.

La Technologie de l'information joue un rôle essentiel dans la prestation de services de grande qualité au personnel du SCIC. La politique de l'organisme fait en sorte que ce dernier doit rester à la fine pointe de l'évolution technologique. Les systèmes sont passés en revue régulièrement et on évalue constamment les nouveautés et les innovations en vue de leur mise en œuvre éventuelle dans les bureaux du Secrétariat et pour les déplacements du personnel.

Visites du site Web  
(Appels de fichier)  
du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009



Le nombre total d'appels de fichier en 2008-2009 a été de 2 140 285 et de 20 618 295 depuis le lancement du site Web du SCIC le 11 juillet 1997.

Les Services intégrés sont responsables des finances, du personnel et des services administratifs du Secrétariat.

## Finances

Comparaison entre le budget de 2008-2009 et celui de 2007-2008 :

Financement du budget du SCIC		
	2008-2009	2007-2008
	\$	\$
Budget principal des dépenses	6 514 000	6 516 000
Budget supplémentaire des dépenses	236 475	34 180
<b>Financement total</b>	<b>6 750 475</b>	<b>6 550 180</b>

Dans le Budget principal des dépenses, le financement accordé au Secrétariat a diminué de 2 000 \$ entre 2007-2008 et 2008-2009, étant donné le rajustement des conventions collectives (+19 000 \$) et du régime d'avantages sociaux des employés (-21 000 \$). Quant au montant du Budget supplémentaire des dépenses de 2008-2009, il reflète un rajustement à la hausse des traitements et salaires découlant des conventions collectives.

Les dépenses budgétaires totales en 2008-2009 ont atteint 5 412 126 \$, ce qui représente une augmentation de 8,0 % par rapport à 2007-2008. Cette augmentation des dépenses est attribuable à de nouveaux investissements dans les biens immobilisés et au projet de modernisation des opérations.

Le SCIC a enregistré un excédent de 1 338 349 \$ en 2008-2009. De ce montant, 330 714 \$ pourraient être accessibles au Secrétariat en 2009-2010 en vertu des dispositions du Conseil du Trésor sur le report de 5 % aux exercices ultérieurs. De plus, une somme de 131 900 \$ sera rendue aux provinces qui contribuent pleinement au budget du Secrétariat; cette somme leur sera remboursée sous forme d'une note de crédit pour leur contribution de 2009-2010.

CICS Dépenses annuelles		
	2008-2009	2007-2008
	\$	\$
Traitements et salaires	2 219 261	2 139 737
Régimes d'avantages sociaux	398 268	376 846
<b>Sous-total - frais de personnel</b>	<b>2 617 529</b>	<b>2 516 583</b>
Autres coûts de fonctionnement	2 619 452	2 453 304
Coûts d'immobilisation	175 145	42 519
<b>Sous-total - Autres coûts de fonctionnement et coûts d'immobilisation</b>	<b>2 794 597</b>	<b>2 495 823</b>
<b>Total</b>	<b>5 412 126</b>	<b>5 012 406</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>1 338 349</b>	<b>1 537 774</b>

Le Budget principal des dépenses du SCIC en 2009-2010 est fixé à 6 515 000 \$; cette augmentation de 1 000 \$ par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'effet des conventions collectives.

Vous trouverez à la page suivante un tableau intitulé « Contribution des provinces au budget du SCIC » en 2008-2009.

# Services intégrés

**Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)**

Population selon le recensement de 2001		2008 - 2009							2009 - 2010
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue				À soustraire de la prochaine facture
	%	Montant partagé <sup>2</sup>	Moins : ressources budgétaires inutilisées 2007-2008	Contribution prévue	Montant partagé <sup>2</sup>	Moins : ressources budgétaires inutilisées 2007-2008	Total facturé	Contribution réelle <sup>3</sup>	Ressources budgétaires inutilisées <sup>4</sup> 2008-2009
Total, Budget/dépenses		6 514,0	(1 503,60)	5 010,40	6 514,0	(1 503,6)	5 010,4		(1 338,3)
Moins : contribution fédérale <sup>1</sup>		3 863,7	(887,3)	2 976,4	3 863,7	(887,3)	2 976,4		(799,9)
Contribution provinciale totale		2 650,3	(616,3)	2 034,0	2 650,3	(616,3)	2 034,0		(538,4)
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	45,1	(10,4)	34,7	45,1	(10,4)	34,7	34,7	(9,2)
Nouvelle-Écosse	3,0	79,5	(18,3)	61,2	79,5	(18,3)	61,2	61,2	(16,1)
Nouveau-Brunswick	2,4	63,6	(14,6)	49,0	63,6	(14,6)	49,0	49,0	(12,9)
Île-du-Prince-Édouard	0,5	13,3	(3,1)	10,2	13,3	(3,1)	10,2	10,2	(2,7)
Québec	24,2	641,3	0,0	641,3	641,3	0,0	641,3	131,3	0,0
Ontario	38,2	1012,3	0,0	1012,3	1012,3	0,0	1012,3	355,6	0,0
Manitoba	3,7	98,1	(22,6)	75,5	98,1	(22,6)	75,5	75,5	(19,9)
Saskatchewan	3,3	87,5	(20,1)	67,4	87,5	(20,1)	67,4	67,4	(17,8)
Alberta	9,9	262,4	(60,4)	202,0	262,4	(60,4)	202,0	202,0	(53,3)
Colombie-Britannique	13,1	347,2	0,0	347,2	347,2	0,0	347,2	95,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>2 650,3</b>	<b>(149,5)</b>	<b>2 500,8</b>	<b>2 650,3</b>	<b>(149,5)</b>	<b>2 500,8</b>	<b>1 081,9</b>	<b>(131,9)</b>

**Notes :**

<sup>1</sup> La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes de prestations aux employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quotes-parts provinciales partielles et non réglées.

<sup>2</sup> Les contributions provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 2001.

<sup>3</sup> Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées en 2008-2009.

<sup>4</sup> Les ressources budgétaires inutilisées sont le résultat de la différence entre le montant facturé et le montant partagé établi en fonction des dépenses réelles de 2008-2009.

## Personnel

Le caractère intergouvernemental du SCIC se reflète dans la composition de son effectif qui est constitué à la fois d'employés fédéraux et d'employés provinciaux et territoriaux. L'objectif du SCIC est que la moitié du personnel des Services aux conférences soit constituée de fonctionnaires provinciaux et territoriaux détachés auprès de l'organisme par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois à quatre ans.

Les employés des Services d'information et des Services intégrés, à l'instar de ceux de la Direction, proviennent en revanche du gouvernement fédéral.

Au fil des années, la combinaison de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a été tout à l'avantage du Secrétariat et lui a permis de tirer parti de différents points de vue, d'établir des méthodes novatrices et de profiter d'un enthousiasme sans cesse renouvelé, tout en assurant la continuité et la neutralité des services offerts ainsi qu'un mélange fondamental d'expérience et de connaissances historiques et institutionnelles.

Durant l'exercice 2008-2009, un certain nombre de changements sont survenus à la composition des Services aux conférences.

Au terme d'un processus de dotation ouverte, Line Villeneuve s'est jointe au SCIC en tant qu'employée fédérale nommée pour une durée indéterminée; elle était jusque là employée détachée par le gouvernement du Québec.

Le Secrétariat a aussi accueilli de nouveaux employés détachés, tous deux à titre de coordonnateur de conférences : Ghislaine Kerry, du gouvernement fédéral, et Michel Daigle, du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

À la suite du départ de Mara Indri-Skinner, Daniel Plourde a été nommé au poste de secrétaire adjoint. Daniel travaillait auparavant à la section canadienne du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Un nouveau directeur des Services de l'information a également été nommé en 2008-2009 : il s'agit de Bernard Latulippe, anciennement de l'Agence de la santé publique du Canada.

Par ailleurs, Antonio (Tony) Marcantonio a pris sa retraite et quitté ses fonctions de directeur des Services intégrés, après de nombreuses années de travail au gouvernement fédéral.

Enfin, le SCIC tient à souligner le dévouement et les nombreuses années de service au Secrétariat de M. Carol Bourgeois, qui a pris sa retraite en janvier 2009. Carol a passé la majeure partie de sa carrière au Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes. Depuis ses débuts à la Division des services de l'information (alors appelée le Centre de documentation intergouvernementale), jusqu'à ses années comme coordonnateur adjoint de conférences à la Division des services aux conférences, Carol a joué un rôle majeur dans l'établissement de nombreux systèmes et processus encore utilisés au Secrétariat aujourd'hui.



Photo : SCIC

Les employés du SCIC soulignant la retraite de Carol Bourgeois  
Ottawa (Ontario)

# Dirigeants du SCIC

## Adresse postale

C.P. 488, succursale A  
Ottawa (Ontario)  
K1N 8V5

## Adresse / livraisons

222 rue Queen, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5V9

## Demandes de renseignements

Téléphone : 613-995-2341  
Télécopieur : 613-996-6091  
Courriel : [info@scics.gc.ca](mailto:info@scics.gc.ca)  
Web : [www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca)

## Secrétaire

André M. McArdle  
613-995-2345  
[amcardle@scics.gc.ca](mailto:amcardle@scics.gc.ca)

## Secrétaire adjoint

Daniel Plourde  
613-995-2344  
[dplourde@scics.gc.ca](mailto:dplourde@scics.gc.ca)

## Services aux conférences

Directrice : Louise Seaward-Gagnon  
613-995-4328  
[lseawardgagnon@scics.gc.ca](mailto:lseawardgagnon@scics.gc.ca)

Coordonnateur : Michel Daigle<sup>1</sup>  
613-943-3211  
[mdaigle@scics.gc.ca](mailto:mdaigle@scics.gc.ca)

Coordonnateur : Pierre-Luc Perrier  
613-995-2349  
[plperrier@scics.gc.ca](mailto:plperrier@scics.gc.ca)

Coordonnatrice : Dorene Albert<sup>1</sup>  
613-995-4444  
[dalbert@scics.gc.ca](mailto:dalbert@scics.gc.ca)

Coordonnatrice p.i. : Ghislaine Kerry<sup>2</sup>  
613-947-4310  
[gkerry@scics.gc.ca](mailto:gkerry@scics.gc.ca)

Coordonnatrice : Louise Pichon<sup>3</sup>  
613-995-2343  
[lpichon@scics.gc.ca](mailto:lpichon@scics.gc.ca)

## Services intégrés

Directrice : Anik Lapointe  
613-995-9943  
[alapointe@scics.gc.ca](mailto:alapointe@scics.gc.ca)

## Services d'information

Télécopieur : 613-947-4336

Directeur : Bernard Latulippe  
613-995-4203  
[blatulippe@scics.gc.ca](mailto:blatulippe@scics.gc.ca)

Chef, Gestion de l'information :  
Jane Dubé  
613-995-4310  
[jdube@scics.gc.ca](mailto:jdube@scics.gc.ca)

## Services de traduction

Responsable, Jean-Marc Vaillancourt<sup>4</sup>  
613-995-4170  
[jmvaillancourt@scics.gc.ca](mailto:jmvaillancourt@scics.gc.ca)

- <sup>1</sup> Employés détachés par le Nouveau-Brunswick
- <sup>2</sup> Employée détachée par le gouvernement fédéral
- <sup>3</sup> Employée détachée par le gouvernement du Québec
- <sup>4</sup> Travaux publics et Services gouvernementaux Canada